

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et
Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE BASTIA

Suivant acte reçu par Maître Romain QUILICHINI, Notaire à AJACCIO, le 20 janvier 2021, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur André Dominique LEONARDI, demeurant à AJACCIO (20090), Rce Les Bruyères Bât. B, Avenue du Bataillon de Choc, né à BASTIA (20200), le 13 octobre 1920, veuf de Madame Marie Antoinette ROSTINI et décédé à CAURO (20117), le 18 août 2020.

Il a possédé depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) joignant ainsi sa possession à celle de sa mère Madame Marie Louise MEDORI, veuve de Monsieur Joseph DENERI, décédée à BASTIA (20200) le 10 janvier 1967 et à la suite de son frère Monsieur Victor René DENERI, décédé à BASTIA (20200) le 6 janvier 1968,

A BASTIA (20200) LUPINO un bâtiment indépendant au lieudit le « Prado », composé d'un local commercial et ses dépendances élevé d'un niveau sur rez-de-chaussée, se décomposant comme suit : -Au rez-de-chaussée : deux pièces principales, un dégagement, deux réserves, un espace sanitaire comprenant deux W.C et une pièce ayant une entrée indépendante dite « boulodrome », -A l'étage : une pièce. L'ensemble figurant au cadastre rénové : Section AZ, numéro 72, lieudit 377 Avenue de la Libération, pour une contenance de 00ha 45a 70ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr